

SEANCE DU PREMIER JUILLET DEUX MILLE QUINZE

Date de convocation

23 Juin 2015

Date d'affichage

23 Juin 2015

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 21

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture le :

Et publication ou notification
du :

Le Maire :

Signature et cachet

L'An Deux Mille Quinze, le premier juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BELVAL David, Maire.

PRESENTS : M. BELVAL David - M. THEROUDE Réginald - Mme CHASSEING Françoise - M. BOURSON Claude - Mme GAULIER Denise - M. GRAMMOND Jean-Pierre - M. DEMAILLY-LALOUH - Mme VANDROMME Marie-Hélène - Mme FAUVEL Sylvie - Mme PIAI Nadia - Mme KORMANN Christelle - M. GOULARD Cyril - M. GUYARD Laurent - Mme GODEFROY Laëtitia - Mme LACAU Ingrid - M. GALY Sylvain - M. HENONIN Jean-Marc - M. THIBERGE Didier - Mme BLOT-DEGHAYE Nathalie.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme DUCLOS Sylvie a donné pouvoir à M. BELVAL

M. SENMARTIN Gérard a donné pouvoir à M. BOURSON

ABSENT EXCUSE : M. MOUREY Christian - Mme FAY Véronique

M. GRAMMOND Jean-Pierre fait une observation sur le procès-verbal de la réunion du 21 Mai 2015 : *sur le point portant sur « Communauté de Communes du Clermontois - classement en voirie d'intérêt communautaire de l'Avenue des Déportés et de la rue de Saint Just de Clermont », il demande que soit précisé sur le compte-rendu le vote nominatif des conseillers municipaux.*

Après accord des membres du Conseil Municipal, le compte-rendu du 21 Mai 2015 sera modifié comme suit :

«... Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix contre (M. BOURSON - Mme DUCLOS - M. SENMARTIN - M. GRAMMOND - M. MOUREY - Mme VANDROMME - Mme FAUVEL - Mme PIAI - Mme KORMANN - M. GOULARD - M. GUYARD - Mme GODEFROY - Mme FAY - M. HENONIN - M. THIBERGE) , 3 voix pour (M. BELVAL - M. THEROUDE - Mme GAULIER et 4 abstentions (Mme CHASSEING - Mme LACAU - M. GALY - Mme BLOT-DEGHAYE) décide de refuser le transfert à la Communauté de Communes du Clermontois de la compétence voirie dans les termes suivants : Compétences facultatives - création, entretien et aménagement de la voirie communautaire ... »

Après prise en compte de cette observation, le procès-verbal de la réunion du 21 Mai 2015 a été adopté à l'unanimité.

M. GUYARD Laurent a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Ventes de terrains
- Affaires diverses

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL à M. et Mme GRAMMOND Jean-Pierre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au déclassement du Chemin Rural dit « Sente des Vallées », M. et Mme GRAMMOND Jean-Pierre sont intéressés par l'achat d'une partie de cette sente qui jouxte leur propriété bâtie cadastrée section C n° 2172 pour une contenance de 70 m².

Le prix de cession de ce terrain cadastré section C n° 2339 a été fixé à 840 € par le Service des Domaines compte tenu de sa déclivité par rapport à la rue Duvivier.

M. GRAMMOND sort de la salle et ne participe pas à la discussion sur ce point ni au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 1 abstention (M. GRAMMOND), décide d'autoriser le Maire à effectuer la vente de la parcelle cadastrée section C n° 2339, d'une contenance de 70 m², à M. et Mme GRAMMOND Jean-Pierre, au prix de 840 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 1 abstention (M. GRAMMOND), décide d'autoriser le Maire à effectuer la vente de la parcelle cadastrée section C n° 2339, d'une contenance de 70 m², à M. et Mme GRAMMOND Jean-Pierre, au prix de 840 €.

La vente se fera par acte administratif et M. THEROUDE Réginald, maire-adjoint, est autorisé à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

ECHANGE DE PARCELLES COMMUNE de BURY/M. et GODIN Jean-Claude

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à effectuer un échange de terrains entre la Commune de BURY et M. et Mme GODIN Jean-Claude pour le projet de création du Pôle Santé, à savoir :

- La Commune de BURY cède à M. et Mme GODIN Jean-Claude le chemin rural dit des Fourches cadastré section X n° 248 pour une surface de 1612 m²,
- M. et Mme GODIN Jean-Claude cèdent en contrepartie à la Commune de BURY les parcelles d'une contenance totale de 1562 m² cadastrées section D n° 86 pour 440 m², D n° 87 pour 275 m², D n° 95 pour 135 m², D n° 1039 pour 635 m² et D n° 1079 pour 77 m².

Suite à l'estimation des Domaines, cet échange peut s'effectuer sans soulte compte tenu du classement au Plan Local d'Urbanisme de chacune des parcelles et étant donné que la valeur vénale de chacun des lots a été fixé à 730 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à effectuer sans soulte l'échange de ces parcelles avec M. et Mme GODIN Jean-Claude.

La vente se fera par acte administratif et M. THEROUDE Réginald, maire-adjoint, est autorisé à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VENTE D'UNE PARTIE DE LA RUE RAYMOND DELACOURT à M. JOLY Claude

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. JOLY Claude est intéressé par l'achat d'une partie de la rue Raymond Delacourt d'une surface approximative de 135 m² qui jouxte sa propriété bâtie.

Après estimation du Service des Domaines, le prix de cession de cette partie de rue a été fixé à 15 € le m² compte tenu d'une part de la situation de cette emprise, et d'autre part, de la plus-value conférée à la propriété bâtie des futurs acquéreurs par l'adjonction de ce terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à effectuer la vente de cette partie de la rue Raymond Delacourt d'une surface approximative de 135 m² au prix de 15 € le m² à M. JOLY Claude.

Les frais inhérents à cette opération, et notamment de géomètre, seront à la charge de l'acquéreur.

La vente se fera par acte administratif et M. THEROUDE Réginald, maire-adjoint, est autorisé à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL à la Société MACDONALD'S France

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Société MACDONALD'S France souhaite acquérir un terrain communal pour y implanter un restaurant. Ce terrain d'une contenance de 3002 m² est cadastré section D n° 1379, 1380, 190, 1383, 1067 et 1069 ainsi que la parcelle cadastrée section D n° 1079 qui sera notre propriété dès que l'échange sera réalisé avec M. et Mme GODIN Jean-Claude.

Dans un premier temps, la Société Macdonald's France a demandé une autorisation pour le passage du géomètre, les études de sols ainsi que les démarches pour la demande de permis de construire.

Si le projet est viable, la construction pourrait être terminée pour la fin de l'année 2015.

Le Service des Domaines nous a précisé que le prix peut être fixé dans la fourchette unitaire de 27 € à 30 € le m² compte tenu de son classement en zone UE au PLU, de sa situation et de sa desserte.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre son avis sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un accord de principe sur ce projet, étant bien entendu que la vente ne pourra se faire qu'après l'acquisition de la parcelle cadastrée section D n° 1079 par la Commune.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Clermontois sollicite les communes adhérentes au Clermontois pour qu'elles adoptent le schéma de mutualisation portant sur les

finances, la commande publique, les ressources humaines, la communication, l'informatique, les services techniques et les affaires juridiques. La Commune de BURY ayant déjà mutualisé l'urbanisme, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'adhérer à ce schéma.

Les travaux du plateau sportif derrière le Groupe Scolaire Bury Centre débuteront le 15 Juillet prochain et seront terminés pour le 07 Août 2015.

La classe de découverte de l'Ecole Mérard est revenue. Le Maire donne lecture de la carte de remerciements adressée par les enfants au Conseil Municipal.

L'architecte des Bâtiments de France est venu lister les travaux à prévoir sur l'Eglise. Des devis vont être adressés à la Mairie.

La Commission « Sécurité » s'est déplacée sur le hameau de Mérard dernièrement.

M. THEROUDE signale des vols de plantations sur le Hameau de Saint Claude, une fuite d'eau dans la sacristie à l'Eglise, également le remplacement d'une conduite d'eau rue Pillon Crouzet et sur le hameau de Mérard.

Les travaux de forage du puits à Saint Claude sont bien avancés ; fin juillet, les essais seront terminés.

Commission « Sécurité » sur le hameau de Mérard : les habitants s'inquiètent de l'arrivée de l'assainissement.

Une journée « portes ouvertes » de la station d'épuration aura lieu en septembre 2015.

Le Centre de Loisirs recherche des élus pour les accompagner lors des départs de campings. Les élus intéressés sont priés de se faire connaître.

Mme CHASSEING a assisté à l'Assemblée Générale de REB le 29 Juin dernier. Elle rappelle que REB gère pour le compte du CCAS de la Commune les dossiers RSA.

Les travaux du mur du cimetière réalisés par le chantier d'insertion sont terminés.

Un courrier du Conseil Départemental a été adressé à toutes les mairies portant sur la création d'un Pass'Permis pour les jeunes de 18 à 19 ans. La Commune s'est positionnée et cette solution permettrait aux jeunes d'obtenir une aide de 600 € en échange de 70 heures d'intérêt général.

Elle signale que le prestataire de portage de repas sur le Clermontois a changé. A partir de septembre 2015, ce sera la Société SAGERE.

A l'occasion des journées du Patrimoine, les archéologues qui avaient mené les fouilles d'une sépulture collective du néolithique dans le hameau de Saint Claude organise une conférence le Vendredi 18 Septembre prochain à 20 h 00 à la salle socio-culturelle de Bury.

La kermesse de l'Ecole de Mérard a eu lieu le 30 Juin 2015 à la satisfaction de tous.

M. BOURSON :

Les kermesses des écoles sur Bury Centre sont terminées.

Une course cycliste « La Burysienne », qui a eu lieu le 14 Juin dernier en hommage à Mme Monique MAURICE, a eu une centaine de participants.

Le spectacle de l'ALB e eu lieu le Samedi 27 Juin à Bresles.

Pour le Vivre à Bury, les articles sont à déposer en Mairie pour le 17 Juillet 2015.

Une nouvelle association (danses de salon) va voir le jour sur la Commune.

M. NOTARIANI, professeur de l'Association Musicale est décédé dernièrement dans un accident de la circulation. M. BOURSON demande que le Conseil Municipal ait une pensée pour lui. Un nouveau professeur a été recruté et les inscriptions ont commencé.

M. GRAMMOND signale que le Comité des Fêtes organise le Samedi 29 Août prochain une sortie à la cité souterraine de Naours.

M. GOULARD informe qu'une calculatrice a été offerte aux élèves du SIRS partant en classe de 6^{ème}.

Monsieur le Maire signale que pour les élèves de CM2 de l'Ecole du Centre ont eu un livre.

Mme GODEFROY signale que la serrure de la nouvelle armoire pour la fibre optique de Saint Claude est cassée. Monsieur le Maire va contacter l'entreprise.

M. GALY demande qu'un article soit adressé aux journaux pour la remise des cadeaux offerts aux enfants partant en 6^{ème} l'an prochain. Un article avec photos leur sera adressé.

Mme BLOT-DEGHAYE signale que des sapins sont morts au cimetière de Saint Claude. M. THEROUDE s'en occupe.

Elle signale également qu'il n'y a plus de lumière dans la rue Ferdinand Buisson.

Fête de Saint Claude : c'était une soirée Salsa avec démonstration de danses (207 inscrits) qui s'est très bien passée. Elle s'est terminée par un feu d'artifice comme à l'accoutumée.

M. HENONIN précise que la brocante de Mérard aura lieu le 4 Juillet en semi-nocturne.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19 h 30.